

Bilan parlementaire de Jean Desessard



Bilan parlementaire de Jean Desessard

Le Sénat, comment ça marche?

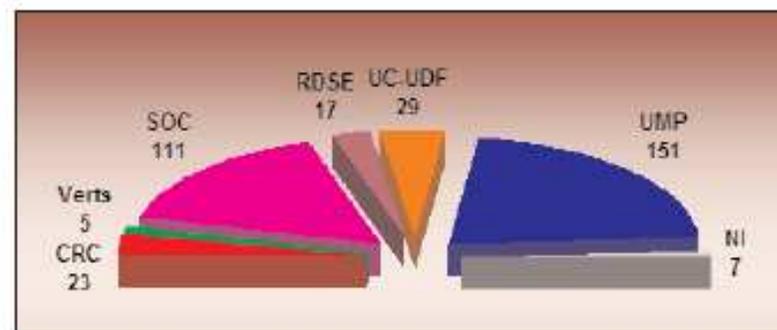
Les sénateurs sont élus par les représentants des communes, c'est-à-dire les maires, maires-adjoints, conseillers municipaux et délégués des conseils municipaux dans les communes importantes.

Ceux-ci constituent 95% du collège électoral. Les autres électeurs (5 % du collège électoral) sont les conseillers généraux, les conseillers régionaux et les députés. Les sénateurs représentant les Français établis hors de France sont élus par l'Assemblée des Français de l'étranger.

Ce système de "grand électeurs" permet la prise en compte du nombre d'habitants de chaque commune.

La durée de mandat est de 6 ans.

Répartition par groupes politiques des sénatrices et sénateurs après le renouvellement partiel de 2008



La parité dans les groupes politiques du Sénat

Groupe	Effectif du groupe	Nombre de Sénatrices	Pourcentage de Sénatrices
CRC	23	12	52%
Les Verts	5	3	60%
SDC	111	24	22%
ROSE	17	2	12%
UC-UDF	29	6	21%
UMP	151	27	18%
NI	7	1	14%
Total	343	75	22%

Bilan parlementaire de Jean Desessard

Les Sénatrices et sénateurs Verts

Alima Boumediene-Thiery, élue en 2004 (Paris), commission des Lois.



Marie-Christine Blandin, élue en 2001 (Nord), commission des affaires culturelles.



Jean Desessard, élu en 2004 (Paris), commission des Affaires sociales.



Jacques Muller, élu en 2007 (Haut-Rhin), commission des affaires économiques.



Dominique Voynet, élue en 2004 (Seine-Saint-Denis), commission des Affaires étrangères.



Bilan parlementaire de Jean Desessard



Sénateur de Paris
Mandat : 2004-2011

- **Membre de la Commission des affaires sociales depuis 2008**
- **Membre du groupe d'étude sur l'énergie**
- **Membre du groupe d'étude Forêt et filière bois**
- **Membre du groupe d'étude Postes et communications électroniques**

Sommaire

- **Santé** *HPST / Ondes électromagnétiques/ Mal-être au travail/ Bisphénol A*
- **Services publics** *Transports / Formation professionnelle / La Poste*
- **Démocratie** *Mode de scrutin au Sénat / Réforme des collectivités territoriales*
- **Privation de liberté** *Soutien aux syndicalistes Kanaks / Visites en prison et dans les centres de rétention*
- **Climat** *Grenelle de l'environnement / Négociations climatiques*
- **Ile-de-France** *Logement / Société du Grand Paris*
- **Acquis sociaux** *Travail du dimanche / Réforme des retraites*

Bilan parlementaire de Jean Desessard

Santé

Projet de loi Hôpital, Patients, Santé, Territoire – Une occasion manquée

Jean Desessard, épaulé par Dominique Voynet et Marie Blandin, est intervenu en séance publique au Sénat. Environ 80 amendements ont été déposés par les Verts.

La loi HPST a été une occasion manquée pour plusieurs raisons :

- La création des Agences Régionales de Santé recentralise la santé entre les mains de l'Etat, représenté par un « super préfet de la santé » directeur de l'ARS, chargé de mener une politique de refonte de la carte hospitalière et de vente à la découpe du service public hospitalier.*
- La tarification à l'activité et de la convergence tarifaire entre hôpitaux publics et cliniques privées.*
- La fusion par ordonnance de l'AFSSET avec l'AFSSA.*

Jean Desessard a notamment dénoncé l'absence de mesures concernant la santé environnementale, avec de véritables outils de prévention, mais aussi d'éducation et de veille sanitaire.

Sur les 80 amendements déposés à l'initiative des Sénatrices et Sénateurs Verts, seuls 3 ont été adoptés : l'un pour l'accès aux soins des personnes sans abri, le deuxième pour la lutte contre l'exposition au plomb dans les logements insalubres, le dernier pour garantir le transfert de tous les personnels de l'AFSSET dans la nouvelle agence qui sera créée.



Santé



Interdiction du Bisphénol A dans les plastiques alimentaires

Le Sénat a voté en mars 2010 la suspension de la commercialisation des biberons fabriqués à base de Bisphénol A.

Cette première avancée n'est que temporaire, car elle dépendra des prochaines conclusions de l'agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA).

Cela ne doit cependant pas laisser penser que les problèmes liés à ce perturbateur endocrinien sont résolus. C'est la contamination globale de la population qu'il faut éviter.

Il est regrettable que le Sénat n'ait pas voté la proposition de loi initiale interdisant la présence de Bisphénol A dans les plastiques alimentaires.

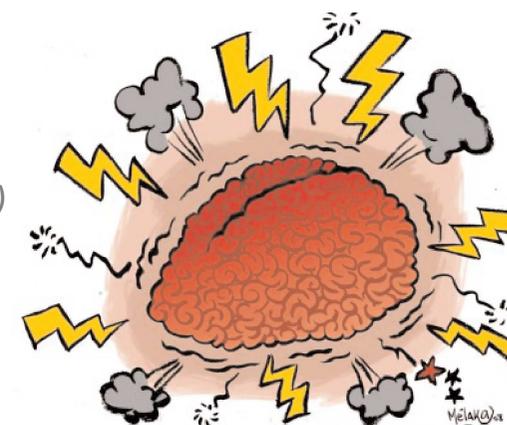
Il faut rappeler l'importance de la mise en place de règles de déontologie de l'expertise clairement définies, notamment en ce qui concerne la composition des comités d'experts ; qui doivent respecter le principe de l'expertise contradictoire, les conflits d'intérêt ainsi que l'analyse et la collecte des données scientifiques.

Santé

Ondes électromagnétiques

Colloque « Technologies sans fil : un nouvel enjeu sanitaire » (le 23 mars 2009)

Dépôt d'une proposition de loi relative aux risques sanitaires des ondes électromagnétiques



Aujourd'hui, la France applique une recommandation de la Commission européenne qui fixe des taux d'émission pour les antennes-relais allant de 41 volts par mètre à 61 volts par mètre en fonction des fréquences. Cette réglementation est de plus en plus contestée par de nombreuses études scientifiques et par plusieurs chercheurs indépendants.

Il est désormais temps d'établir une réglementation plus contraignante pour les opérateurs de téléphonie mobile et plus protectrice pour la santé de nos concitoyens. C'est l'objet de la proposition de loi déposée par les Sénatrices et Sénateurs Verts.

La proposition de loi prévoit notamment une réduction de l'exposition aux champs électromagnétiques émis par les antennes-relais de téléphonie mobile à 0,6 volt par mètre au maximum.

Bilan parlementaire de Jean Desessard

Santé

Mal-être au travail

Jean Desessard a participé à la mission d'information sur le mal-être au travail. A cette occasion, il a constaté la montée du taylorisme dans les services.

Plusieurs points ont été évoqués:

- *La perte de sens du service public*
- *La segmentation du travail*
- *Une organisation du travail à flux tendu*
- *La course à la productivité*



La Mission a publié un rapport comportant de nombreuses recommandations. Malgré la pertinence de ces recommandations, le problème reste entier.

Tant que l'objectif des entreprises sera d'aligner les conditions de travail sur les pays dont les acquis sociaux sont les plus bas, l'épanouissement des salariés sera une chimère. Le rôle des politiques est de créer les conditions pour que les échanges internationaux soient fondés sur le mieux-disant social et sur donc sur la coopération à l'échelle internationale.

Bilan parlementaire de Jean Desessard

Services publics

Privatisation de La Poste

Les Sénatrices et les Sénateurs Verts ont voté contre le projet loi qui prévoit la transformation de La Poste en société anonyme.

« Les usagers et les personnels du groupe seront les grands perdants de cette réforme, qui ne profitera qu'aux dirigeants et aux actionnaires »

A moyen terme, le changement de statut de La Poste aura pour conséquence inéluctable un désengagement de l'Etat jusqu'à la dilution du capital social, l'accumulation des situations de mal-être au travail, et un service postal au rabais que ne gardera plus de public que le nom.

Le changement de statut chez France Telecom s'est traduit par une montée en puissance de la souffrance au travail. Il est à craindre que l'histoire ne se répète à La Poste.

Principales conséquences du changement de statut de La Poste:

- *la recherche de la rentabilité financière et ses corollaires,*
- *l'abandon des services de proximité pour les usagers*
- *et l'augmentation de la précarité pour le personnel.*



Bilan parlementaire de Jean Desessard

Services publics

Formation professionnelle : le Gouvernement bien loin de la réalité

En septembre 2009, le Sénat a examiné un projet de loi réformant la formation professionnelle.

Quelques points positifs actés grâce à la concertation syndicale, comme la portabilité du droit individuel à la formation et la création du fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels.

Malgré cela, les Sénatrices et Sénateurs Verts se sont opposés à ce texte comportant de nombreuses atteintes aux fondements de notre système de formation :

- *le démantèlement annoncé de l'AFPA,*
- *le développement du pouvoir centralisateur au détriment du pouvoir des Régions,*
- *la suppression de mesures d'encadrement des contrats d'apprentissage...*



Transports / Fret ferroviaire

Soutien à l'action des syndicats en faveur du maintien du Fret SNCF

Le Plan « Fret d'avenir » de la SNCF prévoit l'abandon du « wagon isolé » et donc la disparition annoncée du fret ferroviaire de proximité. Soit le report sur la route de un à deux millions de camions en plus par an.

Les Verts demandent un moratoire sur la partie « wagon isolé » du plan Fret SNCF, qui aura des conséquences catastrophiques sur l'environnement et détruira 6000 emplois.



Bilan parlementaire de Jean Desessard

Démocratie

Mode de scrutin au Sénat



A plusieurs reprises depuis 2008, Jean Desessard a dénoncé l'anticonstitutionnalité du mode de scrutin pratiqué au Sénat.

Il est possible pour un sénateur d'être détenteur de délégations de votes pour plusieurs de ses collègues, sans limite réglementaire. En réalité, chaque président peut voter pour l'ensemble des membres de son groupe.

Cette pratique est désuète, antidémocratique et anticonstitutionnelle !

La Constitution de 1958 précise en son article 27 alinéa 2 que « le droit de vote des membres du Parlement est personnel », cependant « la loi organique peut autoriser exceptionnellement la délégation de vote. Dans ce cas, nul ne peut recevoir délégation de plus d'un mandat ».

L'Assemblée nationale respecte cette règle : il est temps que le Sénat se mette lui aussi en conformité avec la Constitution.

L'application stricte de celle-ci limiterait la délégation de vote à un mandat par personne.

Démocratie

Réforme des collectivités territoriales

Le mode de scrutin des nouveaux conseillers territoriaux : le nerf de la guerre

Qui serait le futur conseiller territorial ?

- *Le projet de loi voté en juillet 2010 prévoit la création du statut de conseiller territorial qui siégerait à la fois au Conseil Général et Régional. Fruit d'un compromis au sein de la majorité, le Conseil Général est maintenu.*
- *Lors de l'examen en 1ère lecture à l'AN, le Gouvernement a finalement proposé de réduire de nouveau le nombre de conseillers territoriaux : il serait de 3 471 (- 40% par rapport au nombre de conseillers régionaux et généraux).*
- *La proposition initialement prévue dans le projet de loi (80 % des conseillers territoriaux élus au scrutin majoritaire à un tour, 20 % au scrutin de liste à la proportionnelle) n'a pas été retenue.*

Le « millefeuille territorial » n'est pas réellement simplifié

La création de nouveaux échelons dans l'organisation des collectivités territoriales (métropoles, pôles métropolitains), le destin de la clause de compétence générale des régions et des départements la place des communes et des intercommunalités dans cette nouvelle organisation.

Bilan parlementaire de Jean Desessard



Privation de liberté

Soutien aux syndicalistes Kanaks

Du 4 au 12 janvier 2010, une délégation d'élus Europe Ecologie – Les Verts s'est rendue en Nouvelle-Calédonie pour y dénoncer les atteintes à la liberté syndicale.

La délégation était composée de Alima Boumediene-Thiery et Jean Desessard, sénateurs de Paris ; Karima Delli, François Alfonsi, et José Bové, députés européens ; et Michèle Loup et Mehdi Lallaoui, conseillers régionaux d'Île de France.

La délégation a notamment rencontré les membres de de l'USTKE (Union syndicale des travailleurs kanaks et des exploités) interpellés en mai dernier lors d'une manifestation de solidarité à une licenciée d'AirCal, puis incarcérés. Il ont également soutenu leur leader, Gérard Jodar, qui a été condamné à un an ferme d'emprisonnement.

La délégation a également dénoncé les conditions de détention déplorables dans la prison de Camp-Est, indigne, surpeuplée, non conforme aux normes sanitaires et où 97% des détenus sont de jeunes kanaks.

Quelques jours après cette visite, Gérard Jodar a été libéré.



Bilan parlementaire de Jean Desessard

Privation de liberté

Visites en prison et dans les centres de rétention

- *Témoin lors du procès des incendiaires du CRA de Vincennes*

Rappel des faits : Le tribunal correctionnel de Paris a prononcé en mars dernier des peines de prison ferme allant de 8 mois à 3 ans à l'encontre de dix étrangers en situation irrégulière dans le cadre du procès de l'incendie du centre de rétention administrative (CRA) de Vincennes en 2008. Jean Desessard était présent sur les lieux 15 jours avant l'incendie et le jour même, il a alors constaté l'ambiance explosive qui régnait dans ce centre avant même son embrasement. Dans ce cadre, il a assisté à une partie du procès en qualité de témoin et a pu constater le malaise d'un procès émaillé de nombreux incidents.

- *Plusieurs visites dans des centres pénitentiaires de la Région Ile-de-France (dernière visite : le 27 septembre 2010 au CRA du Mesnil-Amelot)*

Climat

Grenelle de l'environnement

Les projets de loi Grenelle ont été discutés en 2009. Constat :

- *La pression des associations s'est essoufflée.*
- *Le soufflet médiatique est retombé.*
- *La crise a modifié la donne.*



Pendant les débats, la plupart des amendements présentés par les Verts ont été refusés, parfois sans la moindre explication. La Ministre Chantal Jouanno est restée vague et peu prolixie en se bien gardant d'argumenter sur les avis défavorables qui étaient rendus.

En première lecture, les Verts au Sénat ont voté en faveur du projet de loi Grenelle. En deuxième lecture, leur position avait été tout autre. Compte tenu des nombreuses volte-face dont les débats ont donné lieu (en particulier contre notre acquis « agrocarburants ») et du recours systématique à la procédure de vote des absents de l'UMP ils ont préféré s'abstenir. (Dominique Voynet a quant elle opté pour un vote négatif).

Bilan parlementaire de Jean Desessard

Climat

Négociations climatiques

Après l'échec de Copenhague... Jean Desessard s'est rendu en mars 2010 à Cochabamba où le gouvernement bolivien a convoqué en avril dernier la toute première Conférence Mondiale des Peuples sur le Changement Climatique et des Droits de la Terre-Mère, avant de s'en faire le rapporteur en France dans de nombreux débats.

Dénonçant les accords de Copenhague, ce rassemblement a eu l'audace de réclamer la « décolonisation de l'atmosphère » auprès des pays développés, dont l'empreinte écologique est cinq fois plus grande que ce que la planète peut supporter.

Souhaitant travailler à un consensus sur les normes à adopter vis-à-vis des pollueurs et des Etats, prônant le droit des peuples à contrôler leurs ressources (terre, eau, semences) et demandant la mise en place d'un tribunal pour la justice climatique, ce mouvement a remporté un immense succès.

Rendez-vous en 2011,... à Cancùn.



Bilan parlementaire de Jean Desessard

Ile-de-France

Logement

Un thème essentiel pour un élu de l'Ile –de-France :

- *Soutien aux actions de Jeudi Noir, notamment concernant l'immeuble du 69 rue de Sèvres (6^{ème} arrondissement) et l'hôtel particulier de la Place des Vosges.*

- *Jean Desessard a interpellé le secrétaire d'Etat chargé du logement et de l'urbanisme sur l'application de la loi sur les réquisitions à Paris :*

« il souhaite l'alerter sur les immeubles à usage d'habitation laissés vacants, inoccupés ou sous-occupés dans la capitale, et en particulier l'immeuble situé au 69 rue de Sèvres dans le 6^e arrondissement de Paris qui pourrait faire l'objet d'une mesure de réquisition. (...) L'ensemble de ces critères – inoccupation des locaux, refus de mettre en vente ou en location, intention de la municipalité de l'acheter pour en faire des logements sociaux, situation et disposition idéales des appartements, absence de troubles pour le voisinage – invite donc à réquisitionner cet immeuble. De plus, le préfet de Paris dispose depuis plusieurs mois de tous les éléments nécessaires à la mise en œuvre de la réquisition. Aussi, il lui demande de lui expliquer pourquoi l'immeuble situé au 69 rue de Sèvres à Paris n'a toujours pas été réquisitionné, et s'il entend appliquer la loi sur les réquisitions à ce cas particulièrement scandaleux. »



Bilan parlementaire de Jean Desessard

Ile-de-France

Société du Grand Paris

Le Sénat a examiné le projet de loi relatif au Grand Paris en avril 2010. Les Sénatrices et Sénateurs vert-e-s ont déposé 48 amendements à ce projet de loi.

Lors des débats, Jean Desessard et Dominique Voynet ont dénoncé:

- *Un projet de loi peu respectueux du code de l'environnement*
- *Un simple projet de ligne de métro, sans innovation*
- *Un projet qui ne respecte pas les compétences des collectivités locales et de la ville de Paris*

Les sénatrices et sénateurs Verts ont également dénoncé l'absence de concertation autour de ce projet et le sort particulièrement délicat réservé au Plateau de Saclay, dernières terres agricoles proches de Paris, le Gouvernement souhaite en faire une nouvelle Silicon Valley à la française...



Bilan parlementaire de Jean Desessard

Acquis sociaux

Travail du dimanche

Lors du débat qui s'est déroulé en juillet 2009, Jean Desessard s'est insurgé contre la régression sociale et écologique que représente le travail du dimanche.

Ce texte, apparemment anodin introduit en fait, la banalisation du travail du dimanche en permettant l'ouverture de tous les commerces dans les zones touristiques sans aucune contrepartie.

De plus, la proposition de loi intègre le travail du dimanche dans certaines zones urbaines de plus d'un million d'habitants. Dans ce cas, les salariés pourront travailler le dimanche sur la base du volontariat « obligatoire » et bénéficier de contreparties.

Cette proposition de loi, qui a été adopté en plein mois de juillet, amnistie les comportements délinquants de la grande distribution, affaiblit une fois encore les petits commerces de proximité et précarise encore plus les salariés de ce secteur.



Bilan parlementaire de Jean Desessard

Acquis sociaux

Réforme des retraites

Le projet de loi sera en discussion au Sénat à partir du 5 octobre prochain



Jean Desessard défendra les propositions des écologistes, notamment :

- *l'attachement au régime par répartition, et à la solidarité intergénérationnelle*
- *le lien entre la réforme des retraites et une véritable politique de l'emploi, notamment en faveur des femmes, des jeunes et des seniors*
- *la défense de l'âge de départ à la retraite à 60 ans (et du taux plein à 65 ans), car un report de ces bornes ferait baisser le niveau des pensions*
- *la réduction des inégalités hommes/femmes*
- *le maintien du niveau des pensions, en revalorisant les retraites les plus faibles et en plafonnant les retraites les plus élevées*
- *l'élargissement de l'assiette de revenus (intéressement, stock-options...) contribuant au financement des retraites*
- *l'extension du droit à la pension de reversion pour les couples pacés*
- *la défense d'une véritable reconnaissance de la pénibilité au travail*

Merci de votre attention!

***Une visite du palais et des rafraichissements sont
prévus pour ceux qui le souhaitent***